

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2024
DÉLIBÉRATION N° 2024-86

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 6

Conseillers absents : 4

Conseillers représentés : 2

Pour : 8

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq novembre à dix-neuf heures le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 18 novembre 2024, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - SEGOND Éric.

Absents : BOISSET Philippe - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent - MESTRE Françoise

Pouvoir : LATIL Jessica à BERTHALON Jérôme - MESTRE Françoise à BOISSET André

Secrétaire de séance : BOISSET André

Objet : BUDGET PRINCIPAL. DÉCISION MODIFICATIVE N° 3.

Afin de permettre de réajuster le budget primitif 2024, Monsieur le Maire propose de prendre une décision modificative sur le Budget Principal de la façon suivante :

- Modification des crédits selon les tableaux ci-dessous :

SENS	Imputation	Intitulé	OUVERT	REDUIT
Dépenses fonctionnement	011 60632	Fournitures de petit équipement		1 698.04 €
Dépenses fonctionnement	0230 23	Virement à la section d'investissement	1 698.04 €	
Recettes investissement	021 021	Virement de la section de fonctionnement	1 698.04 €	

Dépenses investissement	21 2135 19001	Installations générales, agencements, aménagements		911.77 €
Dépenses investissement	21 2135 21005	Installations générales, agencements, aménagements		2 190.19 €
Dépenses investissement	20 2031 22002	Frais d'études	4 800.00 €	

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses	Ouverture	4 800.00 €	1 698.04 €
	Réduction	3 101.96 €	1 698.04 €
Recettes	Ouverture	1 698.04 €	
	Réduction		
Equilibre :		0 €	0 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :
Approuve l'exposé du Maire.
Accepte cette décision modificative.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS



Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.